



En plein hiver, les fournisseurs d'énergie «alternatifs», sous les effets du marché, suspendent la fourniture en gaz de leurs usagers!

L'ouverture totale à la concurrence de l'électricité et du gaz naturel, a donné naissance à bon nombre d'acteurs se disant « fournisseurs alternatifs ». Leur seule ambition était de grignoter des parts de marché aux fournisseurs historiques qu'étaient EDF et GDF (aujourd'hui ENGIE).

Cette libéralisation du marché, qui devait faire baisser les prix pour les usagers, démontre aujourd'hui ses limites et prend en otage des citoyens français qui subissent sur la même période le doublement du tarif du gaz naturel.

Cette déréglementation fonctionne si bien que le gouvernement refuse d'en faire le bilan catastrophique. Pire, une association de consommateurs en pointe engage les citoyens à revenir au Tarif Réglementé de Vente (TRV) en électricité, déplorant au passage l'impossibilité de le faire pour le gaz !

Pour comprendre la situation, il faut admettre que les fournisseurs d'énergie n'ont quasiment pas d'outils de production d'électricité ou de gaz. Ils jouent sur une production virtuelle achetée sur les bourses de l'énergie au niveau européen. Ces achats sur des volumes annuels à prix compétitifs intègrent des projections des besoins de leurs « clients » mais aussi les variations de température. Ce prix d'achat de gros relativement bas permet, dans un monde idéal, de faire des bénéfices tout en garantissant des offres qui concurrencent les fournisseurs historiques.

Mais en réalité ? En 2021, le froid a perduré au printemps dernier, l'Asie capte tout le GNL (Gaz Naturel Liquéfié) disponible et depuis le mois de septembre les températures sont en deçà des « moyennes dites de saison ». **Et qui dit froid dit chauffage et qui dit chauffage dit consommation, dans notre cas, de gaz !**

Pour faire face à cette consommation, les fournisseurs alternatifs ont dû vider leurs stocks de gaz achetés pour l'année. **Aujourd'hui, comme la cigale dans la fable de La Fontaine, « ils se trouvent forts dépourvus ».** Ils sont donc dans l'obligation de se tourner à nouveau vers le marché, qui, en vertu de la règle de l'offre et de la demande, voit les prix flambés.

Les plus petits fournisseurs alternatifs se trouvent aux portes de la faillite et font le tri de leurs clients afin de conserver les plus juteux, financièrement parlant, et non sans avoir unilatéralement modifié leurs contrats !

C'est ainsi qu'aujourd'hui, **la FNME-CGT fait le triste constat que le distributeur GRDF, obéissant aux ordres de tous les fournisseurs, envoie ses agents pour couper le gaz aux usagers.**

Comble de la perfidie, ce n'est **qu'au moment de la coupure que les « clients » découvrent que leur fournisseur a demandé la « Fin du Maintien d'Alimentation » (FMA)**, actant la résiliation de leur contrat. Pour être rétablis, ils n'ont d'autre choix que de trouver un nouveau fournisseur de gaz.

Malgré l'insistance de leurs directions, les salariés de GRDF, conscients de leur mission de service public, **refusent de procéder à ces coupures injustes**, comme à Marseille où les premières interventions ont été programmées dès la semaine dernière.

La FNME-CGT soutient la posture des travailleurs et demande aux directions de faire cesser dès à présent ces interventions grotesques et inhumaines particulièrement en période hivernale.

La FNME-CGT exige que le gaz soit rétabli dans les plus brefs délais pour ces usagers, cible du distributeur, qui de surcroît sont à jour de leurs factures !

La FNME-CGT, porteuse d'un accès constitutionnel à l'énergie pour tous, exige que le Gaz, comme l'Electricité, soit reconnu comme un besoin vital et que soit instauré par voie législative une interdiction de toute coupure.

Interlocuteurs:

Sébastien RAYA : 06.81.65.94.37

Thomas DUTEL: 06.84.07.04.69



Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies

